



Michel Burrowes

Une décision pour la vie

Tout en conduisant vers la prison de Stoney Mountain, un imposant édifice en pierre calcaire, Michel Burrowes était presque certain d'avoir pris la mauvaise décision. À la recherche d'un nouveau poste au sein du gouvernement fédéral, il avait accepté de postuler un emploi d'enseignement de la dynamique de la vie à l'intention des détenus. Sa formation d'enseignant, lui avait-on dit, serait un réel atout.

Il se souvient : « Je me rendais à la première entrevue. Il faisait noir et il pleuvait abondamment. C'était vraiment un jour triste. » Pour comble de malheur, il y avait un confinement aux cellules dans la prison, à la suite d'un incident survenu la semaine précédente. Lorsque Michel a découvert qu'il enseignerait à au moins sept détenus en même temps sans la présence d'un garde, il était convaincu qu'il devrait chercher un emploi ailleurs.

« Un appel à une ancienne collègue d'Ottawa m'a fait changer d'avis. Je lui expliquais ce qui s'était passé, décrivant la difficulté de la situation, lorsque mon amie a dit quelque chose qui m'a réellement frappé : 'Si tu peux influencer au moins une des personnes avec lesquelles tu traites au travail, tu en feras plus en un jour que la plupart des gens en une carrière' », déclare-t-il.

Deux semaines plus tard, Michel a commencé à travailler en tant qu'enseignant à la prison de Stoney Mountain au Manitoba. C'était il y a plus de sept ans. Il déclare qu'il n'a pas regretté une seule fois la décision qu'il a prise ce jour-là.

Influence sur de nombreuses personnes

Aujourd'hui, Michel a de l'influence sur un grand nombre de personnes. À titre d'agent principal d'évaluation et d'examen du SCC, il évalue l'efficacité des programmes et services visant à aider les détenus et le personnel du SCC. « C'est un processus en trois étapes. D'abord, nous étudions un programme ou un projet afin de savoir en quoi il consiste et de connaître les réalisations prévues. Nous examinons ensuite le programme en action afin de voir s'il fonctionne réellement et finalement, nous préparons, à l'intention de la haute direction, une analyse complète de la valeur globale du programme », explique-t-il.

Il cite l'exemple de l'aumônerie : « Il y a des aumôniers dans les prisons depuis que les prisons existent, mais nous n'avons jamais étudié les résultats du programmes ni ses incidences sur la réadaptation et la réintégration des contrevenants ». Selon lui, l'évaluation et la révision d'un programme tel que celui de l'aumônerie permettent de s'assurer que ce programme continue à répondre aux besoins de la prison et des détenus.

Il dit qu'il existe de nombreux programmes de ce genre, allant d'une collaboration plus importante entre les établissements provinciaux et fédéraux à des mesures visant à répondre aux besoins de segments particuliers de la population des détenus.

Michel considère ce qu'il fait de façon simple : « Nous pouvons confiner des personnes pendant 10 ans et ensuite les laisser sortir ou nous pouvons utiliser ces 10 années pour leur apprendre quelque chose de valable ». Michel Burrowes a pris sa décision. Il affirme qu'il restera au SCC et continuera à enseigner aux personnes qui désirent recevoir de l'aide.